



Exit le coup d'état, le putsch et le putschiste. La vérité historique a enfin été rétablie. Quand ? Le jeudi 28 octobre après-midi. Où ? A l'Assemblée nationale française.

Jean-François Mancel, est député UMP depuis le 16 juin 2002. Lors d'une séance à l'Assemblée nationale française, le jeudi 28 octobre 2009, voici, intégralement transcrits sur et pour madagate.com, ses propos interpellant le ministre Alain Joyandet, à propos de Madagascar :



Le député UMP, Jean-François Mancel dans son bureau

« Ma question s'adresse à Monsieur Alain Joyandet, secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie et elle est sans doute plus consensuelle, elle concerne Madagascar. Comme vous le savez, comme on le sait, ici, depuis maintenant près d'un an, depuis le début de cette année, l'île de Madagascar est confrontée à une situation politique, économique, sociale particulièrement grave. L'ancien président, Marc Ravalomanana, qui a du prendre la fuite sur la pression de la population malgache, compte-tenu des exactions qu'il avait commises, a quitté l'île et une autorité de transition, une haute autorité de transition a été mise en place, présidée par le maire de Tananarive, Andry Rajoelina. La Communauté internationale a considéré que ce pouvoir n'avait pas suffisamment de légitimité démocratique. Et elle a suspendu les aides financières attribuées à Madagascar, à l'exception de la France qui a maintenu son aide publique bilatérale et ça mérite d'être souligné, Monsieur le ministre.

Depuis, la Communauté internationale a imposé à Madagascar et au président de la Haute autorité, un certain nombre de considérations très lourdes à accomplir : organiser une réunion de concertation avec les anciens présidents de Madagascar ; accepter de changer la composition de son gouvernement pour y représenter les différentes mouvances politiques du pays ; fixer rapidement les élections. Le président Rajoelina, très courageusement, en prenant

en considération l'intérêt supérieur de son pays, a décidé d'accepter ces conditions et est prêt à signer un accord. Depuis, le président, l'ex-président Ravalomanana, cherche par tous les moyens à empêcher la signature de cet accord, empêchant, bien sûr, la reprise des aides financières. Je souhaiterais donc, Monsieur le ministre que vous nous disiez, compte tenu de l'amitié qui nous lie à Madagascar, et compte tenu de l'importante communauté française et franco-malgache qui réside là-bas et en France, ce que pense faire la France pour précipiter la signature de cet accord ».

Réponse d'Alain Joyandet, secrétaire d'Etat chargé de la Coopération et de la Francophonie



Février 2009 à Ambatobe, domicile d'Andry Rajoelina. Alain Joyandet et à sa droite. Ils sont entourés des représentants des pays membres de la COI (Commission de l'Océan Indien)

« Mesdames et Messieurs les députés, Monsieur le député,

Sujet consensuel ? Nous avons 20.000 ressortissants à Madagascar, 700 entreprises et je sais que la représentation nationale sur tous les bancs, suit ce dossier avec beaucoup d'attention. Vous avez rappelé ce qui s'est passé depuis l'accord par le président de la transition, dans le cadre du dialogue politique qui s'est installé. Je vous confirme que les quatre présidents, Ravalomanana, Ratsiraka, Zafy et Rajoelina discutent, avancent un certain nombre de choses qui peuvent, d'ores et déjà être constatées. D'abord, il y a maintenant un président officiel de la transition. Monsieur Andry Rajoelina a été confirmé par la Communauté internationale. Le 6 octobre, à Tananarive, nous y étions, un premier ministre de consensus a été choisi par les quatre mouvances politiques. Reste, aujourd'hui, à composer le gouvernement de la transition. J'espère que ce sera le cas début novembre à Addis-Abeba. Reste, et vous l'avez suggéré, tout à l'heure, un certain nombre d'incertitudes, de conditions qui doivent être prochainement négociées pour arriver à cet accord politique final. En attendant, que fait la France ? La France qui a beaucoup participé, qui s'est beaucoup investie dans ce dialogue politique pour aller vers le retour constitutionnel. Que fait la France ? Bien sûr, elle demande que des élections soient organisées le plus rapidement possible. Et en attendant, elle a maintenu, c'est vrai, à la demande du premier ministre François Fillon, l'ensemble de ses programmes de coopération ; toutes ses aides sociales, santé, éducation ; ses aides au développement économique pour ne pas ajouter à la crise politique une crise sociale déjà très douloureusement ressentie à Madagascar ».

Transcription : Jeannot Ramambazafy

Bon, à présent, ce ne sera jamais assez suffisant pour les Gtt and Co qui m'ont traité de tous les noms d'oiseaux possibles. Madagate.com ne verse jamais dans la désinformation. Aussi, veuillez visionner, plus bas, la séance en vidéo, de tous ces propos que vous venez de lire et relire. Il y a en qui vont perdre le sommeil quelque part. Mais, désormais, avec leurs propos décousus de lâches anonymes, je figurerai comme un valet des Français. Merci d'avance, nous entrerons dans la IV^e république sans vous. C'est tout.



Séance de questions au Gouvernement. Réponse d'Alain Joyandet à M. Jean-François Mancel au sujet de la situation à Madagascar. [LA VIDEO EN CLIQUANT SUR LA PHOTO OU SUR CE LIEN](#)



L'ambassadeur de France à Madagascar, Jean Marc Châtaigner et Alain Joyandet

Lors de son interview pour Le Monde (publiée le 29/10/2009), à propos de la France, voici comment Marc Ravalomanana a répondu à la question posée par le journaliste Sébastien Hervieu :

Vous avez accusé la France de soutenir Andry Rajoelina. Avez-vous des preuves ?

« Le coup d'Etat à Madagascar était bien étudié et bien orchestré. En trois mois, c'était fait ! Moi-même, j'ai été surpris. Je ne dis pas que la France a tout organisé, mais il y avait des Français derrière cela. Les services de renseignement sud-africains, ici, me l'ont dit ». S'agirait-il des deux personnalités sur la photo ci-dessus, par hasard ?...Coup d'état, c'est devenu une obsession. Lecteurs, selon vous que signifie remettre -déjà de façon non inscrite dans une constitution malgache à réécrire au plus vite-le pouvoir à un directoire militaire ? Cela se nomme se démettre de ses fonctions. Après une autoproclamation le 22 février 2002, Marc Ravalomanana s'est donc autodémis le 17 mars 2009. C'est déjà dans les dictionnaires. Que va-t-il encore inventer à Addis-Abeba ? Restez connectés.

Jeannot RAMAMBAZAFY

29 octobre 2009